



FICHE D'INSCRIPTION POSITIONNEMENT

CQP APAM Mention AÏKIDO

Saison 2013 – 2014

A compléter et à retourner à la Fédération avant le 24 janvier 2014

État civil

Nom : Prénom :
Adresse :
Adresse (complément) :
Code postal : Ville :
Tél. : Courriel (lisible) :
Date de naissance :

Parcours aikido

Grade actuel : Depuis le : N° homologation :
N° de licence 2013-2014 : Club :
N° Affiliation du club : Ligue :

Renseignements pour les titulaires d'un BF (cas B et C) *

N° du brevet fédéral : Date et lieu de passage :
Joindre la photocopie du diplôme.
Expérience d'enseignement :
(Nombre d'heures par an et nombre total d'heures sur les 3 dernières années)

Renseignements sur le tuteur de stage éventuel (cas A) *

Nom : Prénom :
Club : Ligue :
Date de naissance :
Grade actuel : Depuis le :
 BE 2 N° BE 1 N°

RAPPEL : le tuteur de stage doit figurer sur une liste agréée par le Président de la Ligue d'appartenance.

Ne pas oublier de compléter et signer ci-dessous

Fait à Date :
Signature :

Joindre obligatoirement à cette fiche les documents listés sur l'autre page

CQP = Certificat de Qualification Professionnelle

A la suite du positionnement, 3 parcours idéalisés sont possibles en fonction de l'expérience. Le parcours individualisé, à suivre réellement, sera déterminé lors de la réception des dossiers.

Cas A	Aucune expérience ni BF	110 h de formation + stage tutoré de 50h Coût : 1 100 € pour les cours uniquement Coût d'inscription à l'examen : 200 €
Cas B	Titulaire d'un BF de moins de 3 ans	Pas de stage tutoré et allègement possible de la formation (cas le plus favorable) de 60 h; reste 50 h de formation obligatoire Coût : 500 € pour les cours uniquement Coût d'inscription à l'examen : 200 €
Cas C	Titulaire d'un BF de plus de 3 ans avec expérience d'enseignement (le temps de formation BF n'est pas pris en compte)	Pas de stage tutoré et allègement total de la formation possible. Si l'allègement total est confirmé, le candidat pourra se présenter en septembre 2014 à l'examen du CQP directement. Coût d'inscription à l'examen : 200 €

Rappel des pré-requis pour entrer en formation, le candidat doit présenter :

- une copie d'une attestation de formation aux premiers secours (AFPS ou PSC1 ou BNS ou BNPS) ;
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement de l'Aïkido datant de moins de trois mois ;
- une copie du diplôme de grade de 2° Dan Aïkido (ou supérieur) délivré par la CSDGE ;
- être âgé d'au moins 18 ans le jour de l'entrée en formation ;
- avoir un plan de financement de sa formation.

Date prévue de l'examen : 20 et 21 septembre 2014 à Vanves (92)
Rattrapage prévu le 18 octobre à Vanves (92)

Pour toutes questions : cqp@aikido.com.fr